

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE CAPINGHEM

SÉANCE DU 21 MARS 2026

Date de la convocation Le 17 mars 2026	
	
EFFECTIF LEGAL :	23
EFFECTIF EN EXERCICE :	23
EFFECTIF VOTANT :	22

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un mars à onze heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à l'espace Masselot, sous la présidence Francis Van Laethem, doyen d'âge de l'assemblée,

Etaient présents Vincent DUCOURAU, Marie Claude FICHELLE, Thierry WIDHEN, Sophie HAUTCOEUR, Antoine TRICOIT, Eugénie CATTOEN, Guillaume LIETARD, Ghyslaine OUDAERT, Louis FEDERICO, Sandrine LAURENCE, Francis VAN LAETHEM, Graziella TRAPASSO, Allison DIDDEN, Lionel PUJOL, Natacha DENUÉ, Philippe BOITELLE, Amandine DE BOIS, Mickaël CAPILLIEZ, Ingrid PREVOST, François INGOUF, Julie CAUDRELIER, Thibault LACRAMPE

Etaient absents : Etienne VASSEUR

Ont donné pouvoir : /

Quorum : Oui

Secrétaire de séance : Eugénie CATTOEN

OBJET : Approbation du PV du jeudi 12 février 2026

Numéro de la délibération : CM2603-D01

Monsieur VAN LAETHEM présente au conseil municipal le procès-verbal du 12 février 2026.

Il est demandé si des modifications sont à apporter. Pas de modifications apportées au procès-verbal du 12 février 2026.

Le conseil municipal décide de l'adopter.

Résultat du vote : Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0 Unanimité : oui


Eugénie CATTOEN
Secrétaire de séance

Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois et
an ci-dessus mentionné,

Vincent DUCOURAU
Maire de Capinghem

